### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE M.R.C. DE TÉMISCOUATA

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce sixième jour de juin 2022, à 19 heures 30 minutes à laquelle sont présents : Madame Karole Thibault, Messieurs Claude Patry, et Denis Patry tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Patry de même qu'en présence du directeur général et greffier-trésorier Monsieur Marc Leblanc.

**Absents :** Messieurs les conseillers André St-Pierre, Denis Sansoucy et Marcel Tringle, ne peuvent assister à la présente séance.

#### **OUVERTURE**

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres et à un moment de réflexion.

### **ORDRE DU JOUR**

### 2022-06-92 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Vérification du quorum
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Première période de questions
- 5. Réponses aux questions de la séance précédente
- 6. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022
- 7. Approbation des comptes / Mai 2022
- 8. Correspondance
  - Directeur général
  - Maire
- 9. Rapport du maire aux citoyens sur les faits saillants du rapport de l'exercice financier 2021 de la Municipalité
- 10. Poste vacant à pourvoir au Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- 11. Reconduction du contrat de travail à durée déterminée du directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité
- 12. Heures d'ouverture du bureau municipal Saison estivale 2022
- 13. Dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Fonds régions ruralité (FRR) de la MRC de Témiscouata pour un projet d'aménagement d'espaces de jeux au parc Georges-Labrecque
- 14. Engagement de Monsieur Mario Morin à titre d'employé de voirie substitut
- 15. Commandite de la Municipalité pour les fêtes du 100e de la paroisse de Saint-Athanase
- 16. Rapport des élus
- 17. DIVERS
- 18. Deuxième période de questions
- 19. Clôture de la séance
- 20. Prochaine séance du conseil / LUNDI LE 4 JUILLET 2022

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

# 2022-06-93 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2022

Il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

### 2022-06-94 APPROBATION DES COMPTES / MAI 2022

Il est proposé par la conseillère Madame Karole Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** ce conseil approuve et ratifie le paiement des dépenses effectuées au mois de mai 2022 depuis la dernière séance du conseil en date du 2 mai 2022 jusqu'à ce jour, totalisant la somme de quarante-et-un mille deux cent soixante-dix-huit dollars et quatre-vingt-sept sous (41 278,87 \$), soit une somme de trente-huit mille douze dollars et soixante-douze sous (38 012,72 \$) pour la Municipalité, et de trois mille deux cent cinquante-neuf dollars et quinze sous (3 259,15 \$) pour le Centre communautaire, le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet séance tenante;

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase certifie, par les présentes, que les crédits budgétaires sont disponibles pour lesdites dépenses encourues depuis la dernière séance du conseil en date du 2 mai 2022 jusqu'à ce jour.

Donné à Saint-Athanase, ce 6 juin 2022.

Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et greffier-trésorier

### CORRESPONDANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

• Aucune correspondance reçue au cours du dernier mois.

### **CORRESPONDANCE DU MAIRE**

• Lettre du ministre des Transports, Monsieur François Bonnardel, datée du 16 mai 2022, confirmant l'octroi à la Municipalité d'une aide financière maximale de 199 496 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) / Volet entretien, pour l'année financière 2022.

# 2022-06-95 RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DE L'EXERCICE FINANCIER 2021 DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Karole Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe de l'exercice financier 2021 de la Municipalité soit diffusé aux citoyens par le bulletin municipal *Info municipal* et publié sur le site Internet de la Municipalité au <a href="https://www.saint-athanase.com">www.saint-athanase.com</a>.

# 2022-06-96 POSTE VACANT À POURVOIR AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

**ATTENDU QUE** la direction générale de la Municipalité a été avisée de la démission de Madame France Casavant de son poste de membre du CCU;

**ATTENDU QU**'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre afin de voir au remplacement de Madame Casavant sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** soit nommé Monsieur Mario Guay à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU) en remplacement de Madame France Casavant qui a démissionné de ses fonctions à ce poste.

# 2022-06-97 RECONDUCTION DU CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ

**ATTENDU QU'**un contrat de travail est intervenu entre la Municipalité et Monsieur Marc Leblanc, directeur général et greffier-trésorier, en date du 5 octobre 2020;

**ATTENDU QUE** la clause 3.1 du contrat stipule qu'il s'agit d'un contrat à durée déterminée qui prendra fin le 31 décembre 2020;

**ATTENDU** que par la résolution portant le numéro 2020-12-159 le contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier a été reconduit jusqu'au 30 juin 2021;

**ATTENDU** que par la résolution portant le numéro 2021-06-71 le contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2021;

**ATTENDU** que par la résolution portant le numéro 2021-12-132 le contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier a été reconduit jusqu'au 30 juin 2022;

**ATTENDU QU**'il est de l'intention des parties de renouveler la durée du contrat du directeur général et greffier-trésorier pour une nouvelle période déterminée;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le contrat de travail de Monsieur Marc Leblanc, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité, soit reconduit jusqu'au 30 septembre 2022;

**QUE** le contrat de travail intervenu entre la Municipalité et Monsieur Leblanc, en date du 5 octobre 2020, soit reconduit aux mêmes conditions pour cette période.

### 2022-06-98 HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL – SAISON ESTIVALE 2022

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les heures d'ouverture du bureau municipal soient les suivantes pour la période du lundi 6 juin 2022 au vendredi 2 septembre 2022 inclusivement:

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi: Fermé

2022-06-99 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR) DE LA MRC DE TÉMISCOUATA POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES DE JEUX AU PARC GEORGES-LABRECQUE **ATTENDU QU**'une aide financière est disponible dans le Fonds régions ruralité (FRR) de la MRC de Témiscouata au soutien de projets de développement sur le territoire de la Municipalité;

**ATTENDU QUE** pour obtenir cette aide financière, un projet structurant pour améliorer les milieux de vie doit être déposé auprès du FRR;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil appuie le dépôt du projet d'aménagement d'espaces de jeux au parc Georges-Labrecque déposé dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Témiscouata;

**QUE** le conseil désigne la conseillère Madame Karole Thibault, à titre de responsable de ce projet pour la Municipalité;

**QUE** le conseil autorise la conseillère Madame Karole Thibault à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à la réalisation de ce projet.

# 2022-06-100 ENGAGEMENT DE MONSIEUR MARIO MORIN À TITRE D'EMPLOYÉ DE VOIRIE SUBSTITUT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Karole Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité engage Monsieur Mario Morin à titre d'employé de voirie substitut dans le contexte de la formation et du support à l'actuel employé de voirie récemment engagé, et dans l'éventualité de l'incapacité d'agir de ce dernier;

**QUE** la Municipalité annule de plein droit la résolution 2021-04-41 pour que l'entretien paysager pour la saison 2022, notamment, la plantation d'annuelles et l'entretien des plates-bandes des aménagements municipaux, le service de réparation et d'entretien hebdomadaire de la cascade au parc George-Labrecque, soient assumés, sous la supervision de la direction générale, par Monsieur Morin ;

**QUE** la rémunération de Monsieur Morin soit fixée à 20.75\$ de l'heure.

# 2022-06-101 COMMANDITE DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES FÊTES DU 100<sup>E</sup> DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ATHANASE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** ce conseil verse un montant de dix mille dollars (10 000 \$) à titre de commandite de la Municipalité pour les Fêtes du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Paroisse de Saint-Athanase.

# RAPPORT DES ÉLUS

Aucun rapport des élus.

### **DIVERS**

Chute à l'Orignal - Suivi du dossier

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les gens à poser des questions aux membres du conseil.

 Une citoyenne était présente dans l'assistance et a été satisfaite des réponses reçues.

En plus des questions soulevées relatives à des précisions concernant certaines résolutions adoptées, le thème suivant a été abordé :

- plan d'ensemencement pour le lac Boucané

### CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 05 minutes tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le président de l'assemblée Monsieur Mario Patry, déclare la séance close et lève l'assemblée.

M. Mario Patry, maire

M. Marc Leblanc

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Mario Patry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.